





Janvier 2011

Téléphone: 02-98-70-08-47 / Courriel: mairie-audierne@wanadoo.fr / Site internet: www.audierne.fr

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

UN POINT SUR LES FINANCES

Zoom sur les finances du port de plaisance

❖ VIE SOCIALE

La maison de retraite Kerivoas : une résidence réhabilitée Informations diverses Le repas des aînés en image

❖ TRAVAUX

Les travaux réalisés Les travaux en régie Les marchés de travaux Les projets

ENVIRONNEMENT

La gestion des déchets Le concours départemental des villes fleuries Le ramassage des déchets et encombrants Les eaux de baignade

ENFANCE-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Projet – Parrainer un jardin Le Contrat Educatif Local Ateliers activités manuelles sur les temps de vacances Le dessus des Halles Aprèm'dis Jeux – Calendrier du 1^{er} semestre 2011 Spectacle de Noël Commission restauration

❖ ASSOCIATION-TOURISME-TRANSPORT

T'es C@p Un office du tourisme professionnalisé Un véhicule pour les associations Navette bibliothèque

ANIMATION

Quelques évènements de l'été Le programme à venir

*** INFOS PRATIQUES**

Horaires de la Mairie Passeports blométriques Recensement militaire des jeunes Recensement de la population

COMMEMORATION-HISTOIRE

Les 70 ans de l'Appel du 18 juin Audierne sous la Révolution...





Page 3

Page 4



Pages 5 à 9



Pages 10 à 13



Pages 14 à 16



Pages 17 à 21



Pages 22 à 25



Pages 26 à 28



Page 29



Pages 30 à 34

Page 35







Chères Audiernaises, chers Audiernais,

Nous venons d'entamer une nouvelle année, l'occasion pour moi de vous présenter mes vœux de prospérité, de bonheur, et de santé. J'ai une pensée particulière pour ceux qui sont les plus exposés, en ces temps de crise économique, sociale et parfois familiale, et qui vivent des moments difficiles.

L'année 2010 s'est terminée douloureusement pour l'équipe municipale ainsi que pour les services, car nous avons perdu Victor CADIOU, conseiller municipal et Yves HUBER, employé communal. Je renouvelle toute ma compassion à leur famille ainsi qu'à leurs proches.

2010 a été une année riche en réalisations : celles-ci ont pu voir le jour grâce à la détermination des conseillers municipaux à les faire aboutir et à l'implication sans faille des services, je les en remercie vivement.

C'est ainsi que les travaux de voirie ont été réalisés à un rythme soutenu comme nous l'avions promis au début de notre mandat, en même temps que nous mettions en place une vraie politique touristique avec de vrais moyens, au travers de l'office du tourisme.

Les animations culturelles ont jalonné la saison touristique avec le soutien actif des associations qui sont un véritable lieu de convivialité et de fraternité. Encore merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps libre aux autres.

Nous préparons l'avenir et c'est dans cette optique que nous avons saisi l'opportunité qui s'est présentée à nous de racheter à l'Etat le bâtiment des affaires maritimes pour en faire un lieu destiné aux associations. C'est un pan de l'histoire maritime de la commune et du Cap-Sizun que nous devions conserver et auquel nous sommes tous et toutes très attachés. Il nous paraît légitime qu'aujourd'hui nous lui assurions une continuité sociale et humaine. C'est un investissement important sur le long terme. Nous serons vigilants et nous nous engageons à en maîtriser la dépense.

Nous avons aussi connu la réception des travaux de la capitainerie, l'installation d'un nouveau jeu pour enfants à la plage, la consolidation de la falaise de Trescadec, la création de jardins familiaux, la rénovation de la rue Marcellin Berthelot, bientôt les toilettes de l'école Pierre le Lec...

Tout au long de l'année nous avons accompagné le Centre Communal d'Action Sociale dans ses actions d'aide aux victimes de la crise. Je remercie aussi cette équipe qui officie dans l'ombre du fait de la confidentialité que cette tâche requiert. Un coup de chapeau à la jeune association « Cap Solidarité », qui œuvre chaque jour au mieux-être des plus démunis.

En cette fin d'année vous avez pu voir la ville se transformer : les fêtes de Noël et la Nouvelle Année sont présentes... nous avons toutes et tous à cœur de vous offrir un peu de chalcur et de lumière.

Vous voyez ce ne sont pas les tâches qui manquent et 2011 sera encore une année de pleine activité avec pour objectif de faire de notre cité un lieu d'accueil où l'on se sent bien, et où chacun vit en harmonie dans un environnement agréable et citoyen.

Tous nos vœux de bonne et heureuse année et surtout de santé BLOAVEZ MAD!





ZOOM SUR LES FINANCES DU PORT DE PLAISANCE

Le port de plaisance d'Audierne a été créé en 1987, puis agrandi en 2000. Les infrastructures ont été complétées en 2010 par un nouveau Bureau du Port, situé sous l'école Pierre Le Lec.

Plus fonctionnel, ce local est équipé d'un bureau d'accueil, de toilettes et de douches.

La capacité du port de plaisance est de 242 emplacements. Sa comptabilité fait l'objet d'un budget annexe à celui de la ville.

L'année 2010 n'étant pas échue, voici quelques chiffres de 2009.

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 155 204,31 €et les dépenses à 131 275,12 €

Les dépenses se décomposent de la façon suivante :

Les charges à caractère général 54 664,71 € (fournitures, assurances, taxes, etc.)

Les charges de personnel 22 011,18 €

Les autres charges de gestion courante 1 181,06 €

Les charges financières 18 806,22 € (intérêts de la dette)

Les charges exceptionnelles 18,00 € Impôt sur les bénéfices 3 140,00 €

Virement à la section d'investissement 31 453,95 €

L'excédent de fonctionnement généré en 2009 s'élève à 23 929,19 € II a été affecté à l'investissement 2010. Les recettes d'investissement représentent 100 095,11 € Elles se décomposent de la façon suivante :

- Les subventions 47 191,00 €(86 808 €en 2010)

Les excédents de fonctionnement 21 450,16 €

- Les transferts de la section de fonctionnement 31 453,95 €

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 162 725,41 € Elles se décomposent de la façon suivante :

- Les opérations d'équipement 130 330,34 €(158 204.16 €en 2010)
- Les remboursements d'emprunts 32 395,07 €(capital de la dette)

En 2010, un emprunt de 170 000 € a été réalisé au taux de 3,96 % pour le financement du nouveau Bureau du port. L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2011 sera de 449 480,02 € Pour 2011, l'annuité du remboursement sera de 68 544,15 € décomposée de la façon suivante :

Remboursement du capital
 Remboursement des intérêts
 47 426,67 €
 21 117,48 €

Le port de plaisance, situé en centre ville, est la première image que découvrent tous ceux qui arrivent à Audierne.







LA MAISON DE RETRAITE



Située dans le quartier de La Montagne, la maison de retraite d'Audierne (EHPAD) est actuellement dirigée par Mme BUREL, cadre de santé, sous la responsabilité de Monsieur GUYADER, directeur des maisons de retraite d'Audierne, de Pont-Croix et du centre hospitalier de Douarnenez.

A Audierne, l'EHPAD accueille 82 résidants. 45 agents travaillent dans les différents services : administratif, soins, animation et logistique.

Les résidants sont en majorité originaires du Finistère :

Canton de Pont Croix (dont 26 d'Audierne): 54 (66.67 %)

Canton de Douarnenez: 6 (7.41 %)

Canton de Plogastel St Germain: 5 (6.17 %)

Canton de Pont L'Abbé : 1 (1.23 %)
Autres cantons du Finistère : 8 (9.88 %)

Autres régions : 7 (8.64 %)



L'établissement accueille des personnes âgées dépendantes et propose des prestations individualisées (soins, repas, linge...).

Madame BUREL a évoqué l'importance de l'animation qui permet de garder un lien social avec la vie extérieure :

- * Activités conviviales :
 - Repas d'anniversaire
 - Repas crêpes
 - Repas à thème
 - Repas de fêtes de fin d'année
 - Les veillées
 - Les activités « cuisine »
 - Les goûters crêpes, galettes des rois
 - Un après midi dansant par trimestre
- * Activités récréatives, créatives ou de loisirs :
 - Jeux de société, lotos, jeux de mémoire, pétanque...
 - Activités manuelles (création d'objets, décoration intérieure)
 - Décorations de fête
 - Ateliers d'art thérapie
- * Activité culturelles :
 - Projection de films et de photos
 - Revue de presse quotidienne
 - Sorties cinéma
- * Activités physiques et cérébrales :
 - Gymnastique, soins du corps
 - Ateliers mémoire

- * Les rencontres entre les différentes maisons de retraite
- * Les sorties :
 - Promenades, pique-niques
 - Sorties diverses
- * Activités favorisant le maintlen des relations sociales et l'ouverture vers l'extérieur :
 - Les expositions thématiques
 - Les lotos
 - Les groupes de chant, chorales
 - Les concours de dominos
 - Les visites d'expositions
- * Les apéritifs offerts par la mairie d'Audlerne à l'occasion du repas des personnes âgées de la commune.
- * Les repas annuels dans les communes de certains résidants.
- * L'accueil des centres communaux d'action sociale des différentes communes d'origine des résidants avec distribution de colis de Noël.
- * Et autres activités...



Des bénévoles accompagnent ponctuellement certaines activités.

Nous souhaitons tous nos vœux de bonne santé et de longue vie, bien méritée, à tous les résidants.

Merci à tout le personnel pour son dévouement au service de nos anciens. Merci à toutes les associations extérieures qui agrémentent leur quotidien.

Coordonnées de la maison de retraite :

Adresse: rue Jean Jacques Rousseau – BP 7 – 29 770 AUDIERNE **Tel**: 02 98 70 26 10 / **Fax**: 02 98 70 29 78 / **Email**: mraudierne@laposte.net



KERIVOAS: UNE RÉSIDENCE RÉHABILITÉE

Le 17 novembre les habitants du quartier ont été tous invités à une réception en présence de Pierre MAILLE, Président du Conseil Général, d'Yvon ABIVEN, Président d'Habitat 29 et de Jacqueline DONVAL, maire de la Ville d'Audierne, ainsi que de nombreux élus.

Cette date est importante, car elle marque l'aboutissement des travaux visant à améliorer la qualité de vie des habitants et leur apporter un plus, à savoir des terrains pour la culture de légumes et de fleurs.

C'est une démarche qui fait suite à une promesse de Madame le Maire et dont nous nous sommes fait l'écho dans le bulletin municipal de juin 2010. Celle-ci a été concrétisée par la mise à disposition de parcelles aux habitants volontaires, regroupés au sein d'une association baptisée « Jardins familiaux de Kerivoas ».





Le terrain a été préparé par les services techniques de la ville, que nous remercions, et une première récolte a pu avoir lieu, à la satisfaction des heureux locataires.

A ce sujet, il reste des parcelles disponibles, et si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la présidente de l'association : Madame LE DOZE.

Comme nous le disions précédemment, la réhabilitation a porté sur la restructuration des entrées d'immeuble et des cages d'escalier. Habitat 29 en a été le maître d'œuvre et le gestionnaire des équipements.

Cette réhabilitation n'est, bien sûr, pas la première réalisée, les précédentes datent de 1986, 1997 et 2007. Pour mémoire les bâtiments ont maintenant 40 ans ! (Ils ont été construits en 1968 et 1973).

Il est important de retenir également qu'Habitat 29, gère aussi et surtout 9 700 logements locatifs sur le Finistère, 931 places de **foye**r destinées aux personnes dépendantes et une résidence pour étudiants. Habitat 29 construit 150 logements par an. La résidence de Kerivoas compte actuellement 95 logements collectifs et maintenant des jardins familiaux. C'est un lieu de convivialité qui vient en complément de la fête de quartier qui a pris son régime de croisière, à la grande satisfaction des habitants.

Rendez-vous en 2011 pour de nouvelles récoltes et de nouvelles festivités.









INFORMATIONS DIVERSES

LE RSA PARTIELLEMENT ÉTENDU AUX MOINS DE 25 ANS

Le RSA ou revenu de solidarité active a remplacé l'année dernière l'ancien RMI, ou revenu minimum d'insertion.

Tout comme le RMI, le RSA était destiné jusqu'alors aux personnes sans emploi âgées de plus de 25 ans, ou aux personnes de moins de 25 ans mais qui avaient au moins un enfant à charge (ou qui avaient un enfant à naître).

Le RSA est destiné à fournir un complément de revenu aux personnes qui réintègre le marché de l'emploi, afin que la reprise d'un travail soit incitative financièrement, notamment pour les bas salaires, qui perdaient auparavant une partie de leurs aides sociales.

Jusqu'alors, les jeunes de moins de 25 ans n'avaient pas droit au RSA. Afin de les accompagner dans les moments difficiles de leur parcours et d'améliorer leur situation, il a été décidé d'étendre le bénéfice du RSA aux moins de 25 ans qui ont travaillé deux ans dans les trois dernières années. Cette extension est effective depuis le 1^{er} septembre 2010. Le RSA ne se limite pas à une aide financière : il permet aux jeunes, qui en ont besoin, de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un référent unique, d'être soutenus et conseillés dans la construction de leur projet professionnel et dans leurs démarches.

Si vous avez moins de 25 ans et si vous avez travaillé au moins 2 ans au cours des 3 dernières années, vous avez désormais peut-être droit au RSA: renseignez-vous!

LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

La période hivernale nous rappelle qu'il convient d'être vigilant face au risque d'intoxication au monoxyde. Ce gaz est très dangereux car il est incolore, inodore, toxique et mortel. Il peut aussi à une certaine concentration, être inflammable voire explosif. Nous pouvons le rencontrer partout dans la maison et pas seulement à proximité d'un moyen de chauffage.

QUELLES SONT SES CAUSES ET SES SOURCES ?

Le CO2 est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz naturel, propane, butane, pétrole liquéfié, charbon, essence....

Quelques exemples courants :

- Chauffe-eau : absence de ventilation, appareil vétuste, dysfonctionnement...
- Chauffage par un appareil indépendant : contenant un amas de cendre trop important, conduit de furnée fissuré, mal entretenu ou chauffé au rouge.
- Chauffage central: fissure du conduit de fumée, mauvaise ventilation de la chaufferie, mauvais réglage de la combustion de la chaudière, chaudière mal entretenue...

COMMENT ÉVITER UNE INTOXICATION AU CO2 ?

- Faites vérifier chaque année vos installations de chauffage par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminée, inserts et poêles, conduits d'aération).
- Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.
- Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées deux fois par an (c'est une obligation du règlement sanitaire départemental).
- N'utilisez pas pour vous chauffer des chauffages d'appoint en continu (ils ne sont pas raccordés à l'extérieur et doivent être utilisés dans des locaux ventilés).

QUELLE EST VOTRE RESPONSABILITÉ?

En tant qu'utilisateur vous êtes responsable de l'usage, de l'entretien et du bon fonctionnement de votre installation (appareils, raccordements, ventilations...).

La législation impose :

- 1. Un ramonage annuel des instaltations utilisant des combustibles gazeux.
- 2. Deux ramonages par an pour celles qui utilisent des combustibles liquides et solides (fuel, bois, charbon). Le premier, pendant la période d'utilisation de la cheminée, le second avant.

A noter: Cette opération doit être réalisée par un professionnel. Un certificat de ramonage précisant le ou les conduits de fumée ramonés et attestant de la "vacuité du conduit sur toute sa longueur" vous sera délivré, certificat que vous devrez fournir à votre compagnie d'assurances.







LE REPAS DES AÎNÉS EN IMAGE

C'est le dimanche 5 décembre, par une belle journée, que la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale ont invité les aînés de la Commune à déguster un excellent repas au restaurant Le Goyen. Comme chaque année la bonne ambiance était de rigueur, nos invités se retrouvant toujours avec beaucoup de plaisir et d'émotion. Bien sûr il y a toujours des absents, mais nous avons tous eu une pensée pour eux.















VIE SOCIALE





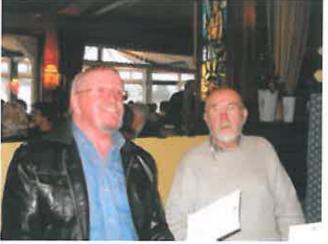
















LES TRAVAUX REALISES

Aménagement de la fosse du jeu du Môle destinée à recevoir le sol sécurisé en gravillons roulés avec bordure : réalisés par l'entreprise ATP d'Armor.



Point à temps (réparations de revêtements) effectué par les services techniques et l'entreprise GRTP: impasse Claude Monet, parking Saint Joseph, rues d'Estienne d'Orves, Marcellin Berthelot, Gay Lussac, Corneille, Verdun et Kléber, trottoir rue du 14 juillet (enrobé).



Nettoyage complet de la vallée du Stiri, y compris les lavoirs, par l'entreprise Kan Ar Mor.





LES TRAVAUX EN RÉGIE

Il s'agit des travaux effectués par les Services Techniques :

Accès plage de Trescadec : mise en place d'une rampe.



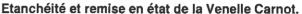
Fleurissement de la digue des Capucins.







Fabrication et mise en place de caches conteneurs : rues Ampère, Charles Le Goffic, Michel Le Bars.







Aménagement sécurité au carrefour des rues Charcot et Plerre Brossolette.

Mise en place des décorations de Noël.







- Abattage et coupe d'arbres au bois de Locquéran.
- Aménagement de la sécurité aux abords de la Résidence du Port.
- Mise en voies piétonnes des rues Lesné et Danton pendant l'été : pose de plots et panneaux.
- Réhaussement des tampons d'assainissement en centre-ville.
- Réalisation d'un trottoir sécurisé à l'Ecole Pierre Le Lec.
- Remise en état et élargissement du chemin d'accès à la serre de Locquéran.
- Création d'un espace de commémoration de l'Appel du 18 juin : maconnerie, bancs et goudronnage.
- Rénovation des sanitaires du Cinéma Le Goyen.
- Peinture dans trois classes à l'Ecole Pierre Le Lec.
- Mise en place de bouées au Port de Plaisance.
- Réhabilitation salle espace Arts : cloison, placard, WC, lavabos...
- Remplacement de deux portes à la salle omnisports.
- Réaménagement paysager : jardinières et rond-point rue Lamartine.
- Création d'un espace cinéraire, aménagement d'un jardin du souvenir.





LES MARCHES DE TRAVAUX

Programme voirie 2010 : montant prévu 66 290.09 €TTC, attribué à l'entreprise LE ROUX. Ils seront réalisés en début d'année dans les rues suivantes :

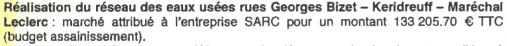
- Rue Charles Le Goffic avec traitement des eaux pluviales
- Rues de Kergadec, des Montagnards, du Phare et Jean-Jacques Rousseau (partiellement)
- Rues de la Résistance, Gay Lussac et Stalingrad (reprises ponctuelles).



Aménagement de la rue Marcellin Berthelot : montant prévu 152 534.31 € TTC, attribué à l'entreprise BRUNEAU. Le chantier a démarré le 2 novembre après la présentation du projet aux riverains. Il concerne la portion allant de la rue Victor Hugo à la rue Hoche. De part et d'autre d'une voie de circulation de 3m de

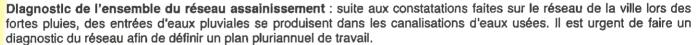
largeur, elle comportera des zones de pavage et des trottoirs en béton désactivé, côté droit en montant. Les passages piétons seront délimités par un revêtement en résine colorée.

Les principales difficultés sont l'enchevêtrement des canalisations et le rattrapage de niveau entre le trottoir et les escaliers constituant les accès aux habitations. Des branchements pour l'arrosage des plantations ont été mis en place.



Le réseau d'assainissement est défectueux. Le démarrage du chantier est conditionné par un contrôle des systèmes d'évacuation par les services techniques et un relevé précis de toutes les canalisations existantes de ces rues très étroites.

Le remplacement de la canalisation d'eau potable sera assuré par l'entreprise VEOLIA pour le compte du Syndicat des Eaux du Goyen. Ensuite, un réseau d'eaux pluviales sera mis en place.



Les services de VEOLIA EAU sont en mesure d'effectuer dans le cadre d'une convention avec la ville, une étude comportant une analyse des rejets par sectorisation du réseau d'assainissement. Le territoire sera ainsi divisé en six secteurs. Chaque secteur recevra la pose d'une sonde sur une durée de quatre semaines. Suite à l'analyse et à la présentation du rapport, des tests de furnée seront effectués sur 500 mètres. Coût de la prestation : 13 782 €HT.

Rénovation des sanitaires filles à l'Ecole Primaire Pierre Le Lec : travaux effectués par les services techniques : démolition des plinthes, dépose de sanitaire et exécution d'une tranchée pour l'évacuation.

Marché lot Plomberie-Sanitaire attribué à l'entreprise SANITHERM pour un montant de 13 077.12 €TTC. (travaux en cours)

Marché lot menuiseries intérieures attribué à l'entreprise SOULARD pour un montant de 11 356.31 €TTC.

Ensuite, la pose de carrelage, de faïence murale et la peinture seront assurées par les services techniques.









LES PROJETS

Réalisation d'un enrochement rue de la Haie. (Appel d'offre en cours)



Consolidation du chemin d'accès aux abords de la rue de Verdun.



Rénovation des vestiaires principaux au terrain de football à Locquéran et remise en état des abords de la piste d'athlétisme : abattage d'arbres dangereux et retrait de la clôture



Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics : la première tranche de travaux concernera le trottoir quai Jean Jaurès.

Effacement des réseaux aériens (basse tension, éclairage public, France Télécom) rue Marcellin Berthelot (de la rue Hoche à la rue Gay Lussac). Etude en cours avec le Syndicat d'Electrification.





LA GESTION DES DÉCHETS

La communauté de communes a engagé une étude sur sa gestion des déchets visant à mieux connaître les coûts des différents services et identifier des pistes d'optimisation qui permettront de faire aussi bien en terme de service à la population et aux professionnels, voire mieux, tout en maîtrisant la pression fiscale. La mise en application d'une de ces améliorations interviendra prochainement sur tout le territoire pour la collecte du verre.

LE VERRE COLLECTÉ EN COLONNES

Le choix a été fait de supprimer les bacs à verre pour une collecte exclusivement en colonne. Au niveau économique, la collecte en bac coûte deux fois plus cher que la collecte en colonne (85 €contre 45 €par tonne). En effet, elle mobilise 3 agents d'un côté (collecte des bacs en benne à ordures ménagères) contre un seul de l'autre (collecte des colonnes en camion-grue). De plus la manipulation des bacs sollicite beaucoup les ripeurs physiquement et ce d'autant plus que le parc des conteneurs est plus que vieillissant. Un investissement important aurait été nécessaire pour son renouvellement. Ainsi pour Audierne le parc de colonnes à verre déjà en place va être renforcé : au total 20 colonnes soit une capacité de stockage de 66 m3. Ce nombre couvrira largement les besoins de la population avec une colonne pour 147 habitants. La norme étant d'une colonne pour 300 personnes.

L'emplacement de chacune des colonnes est indiqué sur la carte suivante. Un relevé hebdomadaire sera fait pour connaître le niveau de remplissage et prévoir la collecte.

Depuis quelques années les agents de collectes trouvent du verre dans les ordures ménagères, constat également fait par l'usine du VALCOR où elles sont incinérées. Pour le respect de tous et de l'environnement, il est important de trier ses déchets de manière générale et plus particulièrement le verre car il se recycle facilement et à l'infini. Les économies sont évidentes, tant au niveau économique (une tonne de verre incinérée coûte 110 €, une tonne de verre recyclée rapporte 20 €) que sur les ressources naturelles, le sable notamment. Afin de garantir la qualité du tri du verre afin qu'il puisse être recyclé, il est important de ne mettre que les bouteilles, flacons, pots et bocaux. Ne doivent surtout pas être mis dans les colonnes le verre plat (vitre), la vitrocéramique, la faïence et la vaisselle, qui ne se sont pas recyclables et sont à déposer en déchèterie.

DE NOUVELLES COLONNES À PAPIER

Concernant la collecte du papier, il s'agit d'un service supplémentaire déjà proposé et qui complète la collecte en sacs jaunes. En plus de la colonne existante, rue Jean Jacques Rousseau, deux colonnes seront ajoutées au Stum et au Leclerc. Une benne à carton est également à votre disposition au Stum.

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES, BONNE FRÉQUENTATION CETTE ANNÉE

Vous avez été 5 % plus nombreux qu'en 2009 à venir aux permanences que pour la distribution 2009 ! 243 personnes ont pu recevoir des sacs jaunes cette année. L'animatrice du tri a aussi constaté que les bons gestes inculqués l'année dernière ont été bien assimilés, représentatifs de la qualité du tri passée de 15 % de refus en 2008 à 11 % en 2009. Rappelons que ces performances sont largement supérieures à la moyenne nationale. D'autre part, les collectes des bouchons, des piles, des cd/dvd, cartouches d'encres et portables seront renouvelées l'année prochaine, étant donné le succès rencontré cette année, pour les bouchons notamment.

Pour élaborer son programme de réduction des déchets (moins 7 % dans 5 ans) la communauté de communes souhaite travailler en concertation avec le plus grand nombre de personnes. Afin d'être au plus proche des habitants, toute personne (association, artisan ou entreprise) est invitée à contacter l'animatrice du programme afin d'apporter ses idées sur la manière de réduire les déchets de son activité, partager ses astuces au quotidien.

A vos agendas : tous les mois, la communauté de communes vous propose ses rendez-vous du compostage. Un moment propice pour partager et connaître les astuces pour réussir son compost. Vous pourrez également vous procurer un composteur, à partir de 15,24 € (distribution limitée à un composteur par foyer).

Pour tout renseignement complémentaire : www.cap-sizun.fr ou n°Vert 0800 10 65 97











LE CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLES FLEURIES

La ville d'Audierne s'est classée 5ème du concours départemental de fleurissement dans la catégorie des communes de 1 001 à 3 500 habitants. Outre les critères de fleurissement, toutes les actions menées pour rendre agréable la vie de la commune sont prises en compte, notamment : le travail des équipes techniques tout au long de l'année, les aspects environnementaux et la propreté.

Pour obtenir un meilleur classement, la ville doit encore faire des efforts. Une participation plus active de la population au concours intercommunal des jardins fleuris pourrait lui permettre de progresser. A noter également que les affichages sauvages sur le territoire sont néfastes lors du passage de la commission.







LE RAMASSAGE DES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

Il est demandé aux Audiernais de ne pas déposer les déchets et encombrants, en quantité importante, en bordure de route, plusieurs jours avant le ramassage.

Rappels:

- Il existe deux déchetteries à moins d'un quart d'heure en voiture.
- Pour les petites quantités de déchets verts (pelouse, feuilles...), il est possible de réaliser son compost. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez prendre contact avec de la Communauté de Communes en appelant le 02-98-70-16-00.
- Pour les grands cartons, un bac a été installé au point environnement du Stum (face à la salle omnisports). Les commerçants pourront ainsi se débarrasser des cartons accumulés lors des livraisons.



LES EAUX DE BAIGNADE



L'agence régionale de santé (ARS) vient de publier le bilan annuel de la qualité bactériologique de l'eau de baignade en mer pour les plages de Trescadec et des Capucins. Grâce à l'assainissement collectif réalisé pour une partie importante de l'agglomération avec raccordement à la station d'épuration du SIVOM et au regard de la nouvelle directive européenne « Baignades » du 15 février 2006, la qualité des eaux de la plage des Capucins est considérée comme bonne et celle de Trescadec est jugée excellente. Ce constat englobe l'ensemble des résultats enregistrés depuis les quatre dernières saisons estivales.





Projet - Parrainer un jardin



Jardin Maurice Fenoux

La municipalité souhaitant impliquer et faire participer les élèves des groupes scolaires primaires de la ville à la démarche de fleurissement, d'embellissement urbain et d'amélioration du cadre de vie engagée par les élus et les différentes équipes techniques, a proposé ce projet aux classes de CE1 des écoles Pierre Le Lec et Sainte Anne.

Celui-ci a pour objectif de faire présenter par les élèves de chaque classe le jardin qu'ils parrainent aux autres élèves, aux parents de l'école, aux habitants de la ville par le biais d'un affichage in situ, de visites commentées, d'une exposition ...

Leurs enseignants pourront également envisager de nombreux apprentissages scolaires dans le cadre de celui-ci aussi bien en sciences et technologie, qu'en arts visuels, en français ou en mathématiques ...

Chaque classe peut compter sur un accompagnement par les services espaces verts et les services techniques municipaux lors des visites de leur jardin et lors de certains de leurs travaux.



Jardin Le Duff de Mésonan

CEL (contrat éducatif local)

Les ateliers de l'an dernier (éveil sportif, pratiques sportives innovantes, activités manuelles et arts visuels, accompagnement à la scolarité, lire et faire lire) ont été reconduits.

En plus de ces ateliers, de nouvelles plages d'activité ont vu le jour sur le temps des vacances scolaires.

Ateliers activités manuelles sur les temps de vacances

Ces ateliers, qui existent depuis le mois d'août, sont organisés et encadrés par Nadia Bariou, animatrice municipale, qui en élabore également le programme, souvent axé sur un thème saisonnier.

S'ils rencontrent un vif succès auprès des enfants qui y participent, leur taux de fréquentation (52,3 % lors du mois d'août (3 ateliers par jour sur 12 jours) et 78,3 % lors des vacances de la Toussaint (2 ateliers par jour sur 5 jours)) est toutefois très variable, dépendant des conditions météorologiques.

Durée d'un atelier : 1 h 30 Tarif : 2 € par atelier Nombre de participants maximum par atelier : 6 Lieu d'inscription : office du tourisme











LE DESSUS DES HALLES

UN LIEU DE MEDIATION CULTURELLE

« LE DESSUS DES HALLES », espace d'art contemporain, souhaite proposer toutes les formes contemporaines d'expression plastique, sans exclusive.

Le but de l'association est de promouvoir l'art contemporain dans la région du Cap Sizun et de proposer un programme d'expositions qui permette à la population et particulièrement aux jeunes, aux scolaires de fréquenter un espace d'art gratuit et de rencontrer les artistes exposants.

L'attraction de l'espace d'art contemporain s'effectue principalement sur les zones de : Audierne Cap-Sizun, Pontl'Abbé Pays Bigouden, et Douarnenez.

Avec en moyenne 450 visiteurs pour chaque exposition d'une durée d'un mois, il a remporté dès sa première année d'existence l'adhésion de la population avec un total de 2 754 entrées gratuites.

Art-Ria offre un outil pédagogique exceptionnel pour nos jeunes, à travers diverses actions de médiation.

Le 17 novembre dernier l'association accueillait 45 enseignants de Quimper Ouest (Cap-Sizun et Pays bigouden) conviés à un atelier pédagogique proposé et encadré par Didier Frouin, conseiller pédagogique départemental d'arts visuels. (Un second atelier est programmé le 16 mars 2011.)



Cet atelier, axé sur la sculpture et plus particulièrement sur l'œuvre de Annelise N'Guyen et de Mik Poullard, avait pour objectif principal de donner aux enseignants clés de lecture et pistes de travail avec leurs élèves. Ce fut également l'occasion pour eux d'échanger avec les artistes.



S'en sont suivies **des visites de classes d'écoles primaires** (Audierne, Plouhinec et Plozévet). Ce sont ainsi **80 élèves** environ qui ont pu profiter de ce lieu et découvrir, au mois de décembre, cette exposition de grande qualité.

Deux collèges ainsi que le lycée des métiers de Poulgoazec ont également pris contact pour de futures visites.





Si elle se veut la partenaire de l'ensemble des écoles du Cap Sizun (primaires et secondaires), l'association Art Ria offre également, dans le cadre du contrat éducatif local, des plages d'activité hors temps scolaire.

Encadrés par Morgan Orveillon, médiatrice culturelle mise à disposition par Cap Accueil, ce sont 43 enfants du centre de loisirs du Cap Sizun et des ateliers municipaux du mercredi, répartis en plusieurs groupes, qui ont pu assister à une visite accompagnée de l'exposition suivie d'un atelier de dessin et d'un atelier de pratiques artistiques au cours desquels ils ont pu créer leur propre sculpture.



UNE PROGRAMMATION ANNUELLE DE GRANDE QUALITÉ

Voici le programme* pour l'année 2011.

Mars - Avril : Bernard PESCHET

Plasticien reconnu, professeur à l'école des Beaux-Arts, ancien président de la galerie ARTEM, il réside à Quimper et proposera une exposition autour de ses carnets et de ses collages-jeux de mots.

Mai - Juin : Christina De Melo

Artiste portugaise, pressentie pour représenter le Portugal à la biennale de Venise 2011, elle nous proposera une installation autour de son travail sur la Genèse et des Lettres portugaises.

Juin - Juillet - Août : ART A LA POINTE

Septembre - Octobre : Nicolas FEDORENKO

Nicolas Fedorenko s'est installé à Pont-Croix. Artiste internationalement reconnu il a travaillé et exposé dans de nombreux lieux prestigieux : musée d'art moderne de Paris, PS1 de New York, biennale de Cracovie, château de Saint-Vougay, mobilier pour le tramway d'Angers, mobilier urbain de Nantes, Guérande etc...

Ce sera sa première exposition dans le Cap-Sizun et c'est un honneur de recevoir un artiste de cette envergure.

Octobre - Novembre : Brigitte MOUCHEL

Artiste vivant à Douarnenez, elle nous proposera ses carnets de voyage et ses peintures.

* Ce programme est acté avec les artistes. Les dates peuvent varier légèrement en fonction des engagements de chacun. Sa réalisation dépend, bien évidemment, des finances de l'association.



L'espace d'art contemporain *Le dessus des halles* est ouvert : les mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 17 h 00 à 19 h00, et le samedi matin de 10 h 30 à 13 h 00.

L'accès aux expositions est libre et gratuit.

Si vous souhaitez être informé par mél. des dates d'expositions, de vernissages et d'animations (soirées lecture, conférences ...) vous pouvez contacter Art-ria art.ria29@gmail.com afin de figurer dans son carnet d'adresses.





APRÈM'DIS JEUX - CALENDRIER DU PREMIER SEMESTRE 2011



Dimanche 16 janvier 2011 Dimanche 13 février 2011 Dimanche 06 mars 2011 **Dimanche 20 mars 2011** * Dimanche 17 avril 2011

* temps de jeu par équipe : « Trivial Poursuit »

De 15 h 00 à 17 h 30 – Salle Marthe Pierre – Rue du 14 juillet Tout public, à partir de 6 ans (sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur) Gratuit



SPECTACLE DE NOËL



Lors du spectacle de Noël 2010 offert par la commune, les enfants et petits-enfants d'Audierne (jusqu'à 7 ans) ont eu le bonheur de découvrir un homme orchestre qui leur a chanté, narré et joué en solo *le fabuleux voyage de Yakoba*.

Après le conte en 2008 et le théâtre de marionnettes en 2009, c'est donc une création musicale qui a été proposée aux enfants qui se sont ensuite rendus en mairie où les attendait le Père Noël avec un bon goûter.



Yakoba emmène ses jeunes spectateurs dans son univers poétique grâce à des instruments de musique classique (flûte, saxophone, guitare basse...), des instruments traditionnels venus de contrées plus ou moins lointaines (ukulélé, ocarina, cajon, balafon, guimbarde, tambour à eau, guiros...) ou des objets incongrus détournés de leur usage habituel (tuyau, casserole, bidon, marteau, zip de fermeture éclair...).

La gestuelle et les percutions corporelles contribuent également à la magie du spectacle.





COMMISSION RESTAURATION

En janvier 2010 la commune d'Audierne répondait favorablement à une proposition de formation émanant du CODES (comité départemental d'éducation à la santé) qui avait pour but d'introduire la nouvelle réglementation (effective à compter de la rentrée 2010) concernant la restauration scolaire (contrôles nutrition (grammage-qualité), normes GERMCM).

Ce fut Fabienne Legros, en charge de l'élaboration des menus et des commandes, qui fut tout naturellement désignée pour celle-ci.

La réunion d'information organisée en mairie pour rendre compte de l'analyse des menus du restaurant scolaire (quantité et qualité des produits) a permis de mesurer la qualité des repas servis mais également de faire s'exprimer la volonté d'aller plus loin dans le travail entrepris, notamment dans le domaine de l'alimentation biologique et dans l'augmentation de la part de celle-ci.

Une commission restauration a alors vu le jour.

Cette commission, mise en place dès la fin de l'année scolaire 2009-2010, est composée des membres du personnel de restauration municipale, de parents d'élèves, d'enseignants (désireux de prolonger la démarche par un travail axé sur la nutrition dans leur classe), d'élus.

Son objectif principal: augmenter la part du bio, déjà introduit dans les repas servis aux enfants, tout en étant respectueux de l'environnement et en veillant à ne pas augmenter le prix du repas, cela étant tout à fait possible en favorisant la production locale et en consommant des produits frais de saison.

Sa première réunion s'est tenue le 1er juillet en présence de Marie-Annick Morvan (CODES).

Elle avait pour but de laisser chacun exprimer ses attentes, de fixer les axes principaux de travail des premières rencontres ainsi que les modalités de fonctionnement de celles-ci (fréquence des réunions, choix d'intervenants extérieurs, ...).

La seconde réunion a eu lieu le 16 septembre 2010, avec la participation de Florence BUSSON de la MAB 29 (maison de l'agriculture biologique de Daoulas) dont le rôle est d'accompagner les collectivités sans bouleverser les pratiques et les coûts.

La commission a ainsi pu réaliser, avec elle, l'inventaire des produits disponibles et des fournisseurs présents sur le Finistère (et si possible à moins de 30 km d'Audierne).

Lors de la prochaine séance Fabienne Legros présentera ses calculs de coûts ainsi qu'une étude comparative des prix des menus avec et sans bio afin de permettre à la commission de faire des choix raisonnés.





T'ES C@P

Cette association, loi 1901, est partenaire des écoles, des parents, des collectivités et des associations. Elle intervient dans le cadre scolaire ou culturel :

L'accompagnement scolaire

Le siège de cette association situé 10 rue de Keryequel à Plonéour-Lanvern possède depuis peu une antenne dans le Cap Sizun. Celle-ci est animée par Anne-Marie et Daniel QUEMENER et depuis cette année par Anne CARETTE, qui vient d'être embauchée en contrat aidé, dans le cadre d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales.

L'association intervient à la demande des parents ou des enseignants dans les cas suivants :

- Enfants scolarisés en difficulté
- Enfants malades ou déscolarisés
- Adultes



Il s'agit bien, comme l'ont souligné les responsables, d'un accompagnement individuel, gratuit jusqu'à la classe de 3ème, moyennant une adhésion de 15 euros, comme le prévoit le statut de l'association. Les interventions se déroulent au domicile des personnes selon des modalités définies d'un commun accord entre les parents et les intervenants qui, rappelons le, sont bénévoles.

Le choix de l'accompagnateur s'effectue selon la compétence demandée (maths, français, ...) et en fonction du lieu de résidence de l'enfant. En pratique les bénévoles interviennent par tranche de 2 heures au domicile de l'enfant ou de l'adolescent, en mettant le matériel approprié à sa disposition.

Il s'agit de <u>remettre l'enfant en confiance</u> afin de lui permettre de reprendre le cours normal de ses études.

L'association intervient aussi au niveau lycée pour donner un coup de pouce dans une matière où l'élève manque d'assurance. Ces interventions sont facturées 15 €la séance.

En plus de ces soutiens scolaires T'es Cap propose des animations culturelles et organise des conférences avec des spécialistes (orthophonistes par exemple).

Le 23 octobre un après- midi « chocolat » a été organisé à Audierne auquel ont participé 10 enfants.





Nous rajoutons, avec la permission des responsables, que T'es Cap, qui fonctionne avec des bénévoles est toujours en recherche de bonnes volontés pour donner un coup de main aux volontaires déjà en place.

Si vous vous sentez concerné(e) et que vous êtes en mesure de donner un peu de votre temps à cette activité de soutien et de solidarité, n'hésitez pas à appeler Anne Marie QUEMENER au numéro suivant : 02 98 75 02 51

Si vous êtes parents et que vous avez besoin d'un conseil, d'un avis ou d'une aide éventuelle, appelez au même numéro. Il est entendu que la discrétion et le respect des personnes sont assurés.

Faites connaître l'association dans votre entourage !

Vous pouvez aussi contacter le siège de l'association ou le président J.J Bataille aux coordonnées suivantes : Tel : 06 88 79 17 38 – e.mail : tescap@laposte.net – site internet : www.tescap.net





UN OFFICE DU TOURISME PROFESSIONNALISÉ

Depuis le 1^{er} mars 2009, l'Office de Tourisme a changé de statut et est devenu un EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial). L'EPIC est administré par un comité de direction de 27 membres répartis entre les élus municipaux, et les professionnels représentant des activités ou des organismes intéressés au tourisme.

Présidente : Jacqueline Donval

Membres Titulaires: Robert Baniel, Henri Le Borgne, Anne Pichavant, Patricia Urvois, Christian Heurte, Christian

Gourret, Danièle Priol

Membres Suppléants: Joëlle Moallic-Verecchia, Michel Collorec, Françoise Montanaro, Yannick Bloch, Frédéric

Hanicotte, Estelle Arhan, Jocelyne Quillivic

Restauration : Frédéric Herbet (Le Bar Breton) et Jean-François Duval (Via Lesné)

Hébergement: Serge Vervoitte (Le Goyen) et Loïc Auclert (Au roi Gradlon) **Loueurs**: Bernard Simon (loueur) et Nadine Rossi (chambres d'hôtes)

Commercants: Patrice Charbonnier (De vigne en Vin) et Agnès Savin (Audierne-voile)

Associations: Claudine Lozach'meur (Cap Accueil) et Bernard Lemaistre (Association des Plaisanciers)

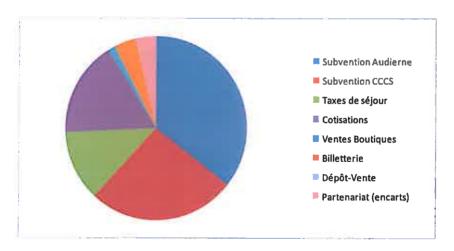
Sites: Line Chauvel (Aguashow) et Yves Vigouroux (Cinéma Le Goyen)

Trois personnes sont employées à l'année :

- * une directrice qui est en charge de la promotion, du développement et de la coordination et de la gestion,
- * une conseillère en séjour qui est responsable de l'accueil et des relations avec les partenaires.
- * une chargée de communication recrutée pour 6 mois en CAE qui s'attache à travailler et diffuser l'image d'Audierne.

En période estivale, l'office du tourisme emploie deux hôtes d'accueil trilingues. Cette année, l'EPIC a accueilli une stagiaire allemande ainsi qu'une stagiaire hongroise qui s'est occupée des statistiques sur la fréquentation des camping-caristes à Audierne.

Le budget de l'EPIC est composé de recettes provenant des subventions communales, des subventions de la communauté de communes, des cotisations et taxes de séjour, et de dépenses dues aux frais d'administration et de fonctionnement, des frais de promotion et de publicité.



L'office œuvre non seulement pour l'accueil des visiteurs mais également au développement et à la promotion de l'activité touristique du territoire. Ses missions principales sont :

- L'accueil et l'information des touristes,
- *La promotion touristique de la commune et du Cap Sizun en coordination avec la CCCS, l'AODC, le CDT et le CRT,
- *La coordination des interventions des différents partenaires (associations, élus, prestataires touristiques...),
- *L'élaboration et la mise en œuvre de la politique locale du tourisme,
- La participation à la réalisation d'évènements destinés à renforcer la notoriété de la Ville d'Audierne ainsi qu'à l'animation permanente de la station.





L'assemblée générale de l'office de tourisme s'est tenue le mardi 9 novembre dernier au cinéma Le Goyen en présence des adhérents, des élus, du personnel et d'une représentante du tourisme au département. Cette assemblée a été l'occasion de faire le bilan de la saison touristique et des projets pour la saison prochaine.

A noter la fréquentation de camping-caristes, qui ont fait l'objet d'un recensement par une stagiaire de l'EPIC. Il en résulte que les Finistériens sont nombreux, et avec eux les Italiens, qui visitent les quelques sites les plus caractéristiques de la Bretagne. Les nouveaux outils de communication ont été évoqués en particulier ceux liés à Internet : Facebook, twitter, les blogs...

Comme vous pouvez le voir précédemment l'une des rentrées d'argent de l'EPIC est constituée par la taxe de séjour dont s'acquittent les touristes lorsqu'ils prennent une location, que ce soit chez un hôtelier ou un particulier.

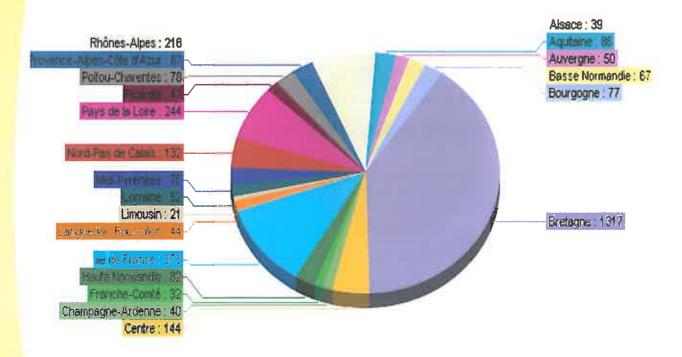
Normalement ces derniers sont tenus de reverser ces taxes au trésor public qui en fait retour à la commune. Malheureusement force est de constater des retards ou tout simplement le non reversement de cette taxe. D'un côté on ne peut pas bénéficier des avantages de l'EPIC et ne pas s'acquitter de ses devoirs. C'est dommage, car cette pratique fait rejaillir une mauvaise image sur les hôteliers et les loueurs dans leur ensemble.

On doit s'interroger sur ce qu'il faut faire pour que cesse cette pratique car il y va de l'équilibre budgétaire de l'EPIC, mais ne restons pas sur ce point négatif et préparons la saison 2011 avec optimisme.

Pour 2011, plusieurs actions sont en projet :

- * L'actualisation du guide d'Audierne, du site internet et du carnet du bout du monde,
- * Une réflexion sur la création d'un dépliant sur Audierne avec les lieux de visites et d'exposition,
- * Des opérations de promotion en collaboration avec les OTSI du Cap Sizun et le site de la pointe du Raz,
- * Une réflexion sur la mise en valeur des chemins de randonnée, le GR 34 et un circuit sur Audierne,
- * Les animations à mettre en place en synergie avec les associations locales,
- * Des réunions de concertation avec les OTSI du Cap et de la Pointe du Raz, l'AOCD, la FDOTSI, le CDT, le CRT ...
- * L'utilisation optimale du logiciel TOURISNSOFT.

LA FREQUENTATION PAR REGIONS DE JANVIER A OCTOBRE 2010



Pour tout renseignement: www.audierne-tourisme.com





UN VÉHICULE POUR LES ASSOCIATIONS

La municipalité a souscrit un contrat avec la société INFOCOM pour la mise à disposition d'un véhicule financé par la vente d'encarts publicitaires. Au terme d'un contrat de quatre années, INFOCOM procède à la reprise du véhicule et pourvoit à son remplacement dans les mêmes conditions. C'est grâce au soutien de vingt-quatre entreprises locales et du Cap-Sizun (ci-dessous photos lors de la réception des annonceurs en mairie), que ce minibus de 9 places (8 + 1 chauffeur) peut-être mis à la disposition des associations d'Audierne. Le fonctionnement est simple et s'effectue en 3 étapes :*

- 1- Signature d'un contrat de mise à disposition entre l'association empruntant le minibus et la mairie
- 2- Dépôt d'un chèque de caution en mairie (non encaissé) et copie du permis de conduire du chauffeur
- 3- Etat des lieux avec un adjoint au maire et remise des clés

Lors du retour du minibus, nous demandons aux associations de remplir le réservoir de carburant et un deuxième état des lieux est effectué. De son côté, la commune prend en charge l'assurance et l'entretien du véhicule.







NAVETTE BIBLIOTHÈQUE

Depuis le mois de décembre, la mairie propose un service de navette afin de permettre aux personnes qui rencontrent des difficultés de locomotion, de déplacement, de pouvoir se rendre à la bibliothèque.

Cette navette est assurée par Nadia Bariou, animatrice municipale, à l'aide du véhicule 9 places récemment acquis par la commune. Elle a lieu, à la demande, le mardi après-midi sur le temps de permanence de la bibliothèque (16 h - 18 h).

Si vous êtes intéressé par ce service, vous êtes prié de contacter la mairie au 02.98.70.08.47.

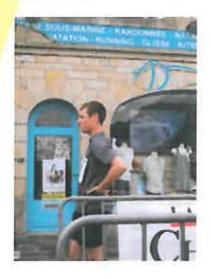
Dans certains cas, un service de portage à domicile peut également vous être proposé par les bénévoles de « Au plaisir de lire ». Le numéro à appeler est alors le 02.98.70.09.21 aux heures d'ouverture de la bibliothèque (mardi et vendredi - de 16 h à 18 h, samedi - de 10 h à 12h).





QUELQUES EVENEMENTS DE L'ETE

LA CASSE-PATTES





LE CONCERT DU BAGAD KIZ AVEL DE STRASBOURG AU CENTRE-VILLE





LES 145 ANS DE LA SNSM









LA FÊTE DES VOISINS











LE TELETHON : 1 472,50 €RECOLTES SUR LA COMMUNE















LE PROGRAMME À VENIR

8 janvier : Soirée théâtre au Cinéma Le Goyen - Troupe Ephémère - organisé par le Comité de Jumelage

23 janvier : vœux du maire à partir de 11h15 à la mairie

13 février : troc et puces organisé à la salle omnisport par l'association des parents d'élèves de l'école

Pierre Le Lec

17 avril : troc et puces organisé à la salle omnisports par le Pat'Club

6-7 mai : course cycliste Essor Breton

mi-juin : ouverture du Musée Maritime - Exposition sur les naufrages

18 juin : fête de la musique au centre-ville organisée par le FC Goyen

25 juin : Kermesse de l'école Sainte Anne Gala du Pat'Club à la salle omnisports

AUDIERNE RENOUE AVEC LA COURSE CYCLISTE

L'Essor Breton, le 53^{ème} du nom, arrivera dans notre ville en 2011, le 6 mai exactement. C'est une course à étape de 4 jours qui se déroulera donc du 5 au 8 mai.

Elle rassemble les meilleurs coureurs amateurs de France, ainsi que des équipes belges et hollandaises.

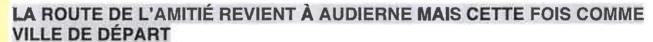
En tout 16 équipes de 6 coureurs chacune sont engagées, chaque équipe ayant 3 accompagnateurs soit au total 250 participants toutes catégories confondues.

A Audierne il y aura une course de 5 tours, sur un circuit qui s'étendra

approximativement sur tout le pourtour de la commune : la plage, les quais, la rue du 14 juillet et passera également par Esquibien (le bourg et retour vers la plage en bas de la rue de la France Libre). Le circuit fera environ 5 km. Le 7 mai les coureurs repartiront d'Audierne à 13 heures.

Le budget global est de 120 000 à 140 000 euros et l'épreuve sera suivie par les principaux médias presse (Ouest France et le Télégramme), radio (RBO) et FR3 Bretagne. L'arrivée finale de l'Essor Breton est prévue le 8 mai à Landerneau.

Amateurs de vélo, rendez vous le 6 mai à Audierne! Un programme plus détaillé sera diffusé par l'organisateur.





Cette croisière sympathique et festive se déroule tous les deux ans et regroupe des voiliers de plaisance, des bateaux du patrimoine de tailles diverses et d'origines également diverses.

La première édition avait eu lieu en 1998, ce sera donc la septième édition de cette fête de la mer, des marins et des terriens. Ils sont accompagnés de la Grande Hermine et de l'Aber-wrac'h bateaux de la marine nationale.

Ce sera donc la fête sur le port pendant deux jours et le départ aura lieu le 1^{er} août pour Loctudy. Ce sera ensuite Concarneau-Groix-le 3, Groix-Bono le 4, Le Bono-Houat le 5, et Houat-Port-Louis le 6. La SNSM assurera la sécurité en accompagnant les bateaux sur leur route.

Une revue va être éditée à 15 000 exemplaires, par les communes qui ont signé la chartre de la route de l'amitié. Ce sera donc une véritable armada de 160 à 170 bateaux regroupant entre 800 et 1000 personnes. Il y aura de l'ambiance sur le port et dans la ville le samedi 30 et le dimanche 31 juillet!







HORAIRES DE LA MAIRIE



La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h et le samedi (permanence état-civil) de 8h00 à 12h00. Elle est fermée au public le jeudi après-midi.

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Nous vous rappelons que les passeports biométriques se font uniquement sur rendez-vous Pensez à vérifier au préalable qu'il ne manque aucune pièce dans votre dossier.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 02-98-70-08-47.



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3è mois suivant.

Vous devez vous présenter à la mairie du domicile, avec une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), et votre livret de famille afin d'obtenir votre attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics.

Attention, cette attestation doit être conservée soigneusement car nous ne délivrons pas de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.



En cas d'absence de recensement dans les délais, vous êtes en irrégularité et vous ne pourrez notamment pas passer les concours et examens d'État (par exemple, le baccalauréat). Pour régulariser votre situation, à tout moment et avant l'âge de 25 ans, vous devez vous déclarer auprès de votre mairie. (L'attestation de recensement vous sera alors remise).

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte également des informations sur les logements.

Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux...). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements; les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre; les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

A Audierne, le recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 19 février 2011. A cette occasion, sept agents recenseurs ont été recrutés par la ville d'Audierne. Ces derniers sillonneront les rues d'Audierne, afin d'obtenir un maximum de renseignements sur la population locale. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil et vous prions de remplir les questionnaires dans les plus brefs délais.





LES 70 ANS DE L'APPEL DU 18 JUIN

Ce fut une cérémonie simple mais où chacun trouva sa place, enfants et adultes, anciens combattants et ceux venus leur rendre hommage.

Les premiers mots du discours prononcé par Madame DONVAL ont donné le ton : "En inaugurant cette stèle, en ce jour du 18 juin 2010, nous nous remettons en mémoire les 252 combattants du Cap-Sizun, partis rejoindre le Général de Gaulle.

Les premiers d'entre eux, le firent à bord de l'Ar Zenith, bateau qui faisait alors la liaison d'Audierne à l'Ile de Seln. A compter d'aujourd'hui, leur histoire commune restera à jamais gravée dans la pierre. Nous devions une juste reconnaissance à nos anciens des Forces Françaises Libres. Cette reconnaissance était bien sûr dans nos cœurs à tous, mais il a fallu la pugnacité de Pierre Seznec, pour qu'elle devienne réalité, aidé en cela par Robert BANIEL, Président de l'Union Bretonne des Combattants. Au nom de tous, je vous en remercie vivement tous les deux."



De nombreux porte-drapeaux d'associations d'Anciens Combattants avaient tenu à être présents. Les enfants de CM1 des écoles Pierre Le Lec et Ste Anne avaient préparé une intervention, en texte libre ou en lecture de lettres historiques. Mickael Le BERRE, lauréat du Concours National de la Résistance et élève de Notre Dame de Roscudon lut "l'Appel du 18 Juin ", les chanteurs de Mouez Port Rhu entonnèrent le Chant de la 2ème DB et bien d'autres.

Alexis Le Gall, embarqué sur l'Ar Zenith le 19 juin 1940, fit régner une grande émotion lors du récit de ces journées où renaissait l'Espoir. C'est également lui qui rendit un fervent hommage à Pierre Seznec.

Les derniers mots de Madame Donval furent pour rendre un "hommage appuyé à toutes les femmes et les enfants qui sont restés sur l'Ile ou sur le continent. Ce sont ces femmes qui ont assuré le quotidien, ont été le père et la mère, ont travaillé pour apporter le pain, le réconfort, tout en écoutant chaque soir cette BBC qui leur apportait des nouvelles de leurs époux, frère, père..."

Après tous ces moments forts...un pot rafraîchissant où chacun put rappeler à son voisin le mot ou la phrase ou le souvenir qui lui revenait en mémoire, pour avoir entendu parler son père, son grand-père de cette guerre.









AUDIERNE SOUS LA RÉVOLUTION...

Les canonniers de l'an II n'étaient pas des enfants de chœur!

Les archives de l'époque révolutionnaire nous renseignent abondamment sur l'intense bouillonnement qui s'empare du Cap-Sizun dès l'année 1788. Bientôt, avec à peine quelques jours de retard, l'onde de choc de chaque événement parisien se répercute jusqu'au district le plus lointain de la République. Si les soubresauts de la Révolution impactent au premier chef la vie politique locale et ses acteurs, ils ne sont jamais sans conséquence sur le quotidien du citoyen capiste ordinaire. Les illustrations en sont multiples. Nous consacrons aujourd'hui notre chronique historique aux effets collatéraux, hélas prévisibles, de l'arrivée à Audierne des canonniers de l'an II. Régulièrement qualifiés de « frères » dans les discours des édiles locaux, ils furent trop souvent, hélas, une malédiction pour la population du Cap!

Le 30 juin 1791, Grivart, procureur du district de Pont-Croix, adresse au département un courrier plaidant la mise en état des défenses du littoral capiste. Il est urgent de réarmer les batteries côtières existantes, et d'en construire de nouvelles. Notre procureur insiste aussi pour « faire cantonner dans le district, et notamment Audierne et Douarnenez, quelques détachements de troupe qui serviraient utilement à maintenir à Douarnenez le bon ordre pendant la pêche, et à faire à Audierne le service de surveillance. » La rapide réponse de Quimper prend Grivart à contre-pied, car déconseillant précisément cette affectation de troupes de ligne dans le Cap, en des termes qui se révèleront prémonitoires : « Nous ne pouvons que vous représenter que ce moyen deviendrait extrêmement onéreux au district, et que la paix que vous savez si bien maintenir, messieurs, dans votre arrondissement, est bien préférable au moyen indiqué. » D'ici peu, les Capistes apprécieront à sa juste valeur la pertinence de la réponse du procureur de Quimper!



Le comportement des militaires casernés à Audierne était souvent à l'image de leur tenue : peu réglementaire !

En effet, la mise en place d'une garde bourgeoise dès juillet 1789, rapidement requalifiée de « nationale » avant la fin de cette même année, assure une relative tranquillité dans le Cap-Sizun. Les anciens militaires du cru et autres canonniers en retraite sont aussi sur le pont, tous à la manœuvre ! On demeure donc entre Capistes. Mais, en 1793, un événement modifie radicalement la donne, qui met fin aux réticences de l'administration quimpéroise à affecter des troupes dans le Cap : l'entrée en guerre de l'Angleterre, que pressentait déjà notre procureur-syndic Grivart dès juin 1791.

La première mention de la présence de soldats « étrangers » sur le sol capiste est datée de janvier 1794, avec l'arrivée de plus de deux cents volontaires du 4^e bataillon de l'Hérault, qui se répartissent sur les pointes stratégiques du Cap, le gros des troupes restant stationné à Audierne. En avril, la garnison du port compte 104 hommes et l'effectif va bientôt gonfler pour atteindre 220, et même plus. Le 28 mai, arrivée de 217 volontaires du bataillon d'Orléans. Cela ne cessera plus! En août 1794, arrivée d'un renfort de 50 hommes, avant-garde d'un nouvel effectif de 200 militaires supplémentaires! Le Cap désirait la troupe ? Il l'a l Et même largement servie, s'il vous plaît! Il va vite s'en mordre les doigts.





Avant la Révolution, lorsque le roi décidait de punir ses sujets révoltés, il imposait à la province rebelle la présence de troupes qui, selon la formule, « y subsistent aux dépens desdits pays. » Bien sûr, en 1794, le Cap n'est plus sous le régime détesté de la royauté, mais on ne change pas en cinq années les soudards des anciennes troupes de ligne en parangons de vertu républicaine! L'amalgame, la fusion des troupes de volontaires patriotes avec les culsblancs, les professionnels des anciennes troupes de ligne, joue dans les deux sens et, hélas, ceux-là s'approprieront parfois le moins bon des traditions soldatesques de ceux-ci...

Force est de reconnaître que les hommes du bataillon de l'Hérault investissent le Cap-Sizun comme un pays conquis, et considèrent les autochtones avec morgue. Tout d'abord, il n'est pas inutile de rappeler que ces soldats débarquent en gros bataillons dans un Cap-Sizun vidé de ses forces vives, enrôlées dans la marine et les armées de la République. D'autre part, ces « bleus » vont devenir l'outil détesté de la chasse aux réfractaires et aux prêtres insermentés, protégés par une grande partie de la population. Enfin une évidence : ces soldats ne parlent pas breton, dans notre pays du bout du monde où seule une minorité s'exprime couramment en français. Ceci accentue sans conteste l'impression de toute puissance en pays étranger. Comment fraterniser avec ces sauvages du cru lorsqu'ils recueillent invariablement la même réponse à chacune de leurs questions : Petra ? Quoi ? Ainsi qualifient-ils rapidement les Capistes qui ne baragouinent qu'un mauvais français. Mais le sobriquet est mal vécu sur les bords du Goyen. Bougre de pétra! Fainéant de pétra! et autres injures bien senties ponctuent quotidiennement les petites brimades, les bourrades et autres calottes sans conséquence sur les nuques raides. Ainsi, peu à peu, la belle fraternité qui avait présidé à l'accueil des premières troupes va s'effilochant...



Avec ses 32 canonniers, l'effectif du « Fort d'Audierne », à la pointe du Raoulic, était le plus important de toutes les batteries du littoral capiste. (Coll. O. Moalic)

Un exemple. Barnabé Dieucho, cloutier, âgé de 54 ans, raconte la mésaventure à lul arrivée un jour de l'automne 96. Sur le seuil de sa maison, située sur le chemin de Pont-Croix à Audierne, il discute paisiblement avec son ami Michel Froment, à qui il donne des nouvelles de ses enfants « qui sont occupés dans les armées de la République.» Surviennent « deux canonniers de la troupe d'Audierne » qui, sans préavis, les prennent à parti pour une vague histoire de bottes, et servent une bordée d'injures aux deux amis interloqués : « Bougres de cochons, bougre de Bretons, et bougre d'animaux ! » Dieucho et Froment Jouent profil bas et se retirent sans mot dire, « pour éviter probablement, affirment-ils, d'être maltraités. ».

Un fait d'une toute autre gravité survient le 11 frimaire an VI. Ce 1^{er} décembre 1797 est jour de foire à Pont-Croix. Les foires, et les inévitables libations qui les accompagnent, semblent servir de détonateurs à la violence des soldats. Ce jour-là, Anne Le Danzé s'en revient de la foire pour rejoindre son domicile de Penanrun en Goulien, lorsqu'elle est prise à parti sur le grand chemin par un groupe de canonniers du 2^e bataillon de volontaires d'Audierne. Le rapport de force est disproportionné, la proie trop tentante. La pauvre Anne le Danzé se retrouve prise au piège, cernée par des soldats en armes, passablement excités, avec, à leur tête, un capitaine d'artillerie, Jean-Marie Flamant, qui ne fait rien pour apaiser ses hommes, bien au contraire. Le facile jeu des chats et de la souris dégénère rapidement. Les plaisanteries grasses fusent, les défis avinés des soudards émoustillent leur chef. Voici la malheureuse brutalement saisie, clouée au sol par dix bras, dépouillée de ses vêtements. Et, droit de cuissage oblige, violée par le capitaine Flamant lui-même. Comble de bassesse, on s'enfuit en volant les vêtements de la pauvresse, abandonnée, brisée et nue, au cœur de l'hiver.





Rapidement, la nouvelle du crime se répand dans le Cap, parvient aux oreilles des autorités qui alertent l'étatmajor local. Mais celui-ci ne réagit pas, alors que « le bruit public dénonce le délit » et nomme le coupable. Pire, celui-ci semble tirer une certaine gloriole de son crime qui, dans les corps de garde, vient pimenter les conversations salaces des soldats, bientôt au fait de chaque détail du viol. Et, les chefs militaires restant impassibles, le sentiment d'impunité des soldats va grandissant, à la mesure de la crainte qu'ils inspirent à la population capiste.

Dans ce contexte, on peut penser que la coupable inertie des officiers est responsable de la nouvelle affaire qui met à nouveau en cause, moins d'un mois après le vioi d'Anne Le Dansé, un groupe de soldats d'Audierne. Les faits en sont précisément consignés dans le rapport de Pierre Cudennec, agent municipal de Pont-Croix. Voici l'histoire de ce nouveau dérapage des canonniers audiernals.

Nous sommes le 10 nivôse an VI, deux jours avant les fêtes du 1^{er} de l'an 1798, vers les sept heures du soir. C'est, on ne s'en étonnera pas, jour de foire à Pont-Croix. Le crépuscule tombe, une charrette chargée de sacs de blé passe le carrefour de Pennanguer, à la sortie du bourg, prenant la direction d'Audierne. Le blé est destiné aux moulins à eau d'Alexandre Piriou, meunier de Suguensou. A quelques pas, derrière la charrette, suivent quatre amis et voisins du meunier, dont Jacques Goraguer, cultivateur au village de Kervénennec en Beuzec. Quant au meunier Piriou, retardé par quelque discussion de fin de foire, légèrement distancé, il se hâte pour rattraper sa petite coterie. En passant le carrefour de Pennanguer, sans mot dire, tous ont bien noté la présence inquiétante de six ou sept canonniers d'Audierne.

Brusquement, tout s'accélère. Les quatre compagnons qui suivent la charrette entendent soudain des cris, se retournent et aperçoivent, à quinze pas derrière eux, leur ami Piriou aux prises avec les militaires. Ceux-cl le bousculent, puis l'un d'eux lui porte un violent coup de sabre à la tête. Les coups pleuvent, le sang coule. Voilà Piriou au sol, hurlant à l'aide, qu'on attente à sa vie ! Sans hésiter, Goraguer fait demi-tour, se précipite au secours de son ami, mais, à peine arrivé au contact, il reçoit à son tour deux coups de sabre qui l'étendent à terre, inanimé. Les autres amis accourent à la rescousse. Cris, bousculade... Dans la maison voisine, François Sergent, 33 ans, sabotier, se chauffe paisiblement au coin du feu lorsqu'il entend les appels au secours. Il entrebâille sa porte, et Piriou et Goraquer, tout ensanglantés, se précipitent aussitôt à l'intérieur, affolés, cherchant un refuge contre le déchaînement des militaires. Heureusement, alors que les canonniers cognent à la porte, la garde de Pont-Croix survient fort opportunément, sans doute alertée par les cris, et emmènent les deux blessés à la prison. Les canonniers n'y sont pas allés de main morte ! Piriou a une plaie assez profonde au cuir chevelu, une autre sur le front, une troisième à l'arcade sourcilière. « On voyait aisément qu'elles avaient été faites par des instruments contondants poussés par une main vigoureuse » déclare l'homme de l'art qui examine les deux blessés. Quant à Jacques Goraquer, « sa figure couverte de sang coaqulé laissait à peine entrevoir son espèce humaine ». Des quatre plaies qui défigurent le paysan, l'une semble plus grave que les autres, « aussi profonde que dangereuse pour la perte de cet œil », et provoquée « par un instrument percant, » Autant d'indices, s'il en était besoin, qui indiquent clairement que les militaires d'Audierne ont utilisé leurs armes de querre contre de pacifiques Capistes sans défense.



C'est sur le grand chemin d'Audierne, au retour des foires de Pont-Croix, que les militaires d'Audierne commettaient souvent leurs forfaits. (Coll. O. Moalic)





Après le viol d'Anne Le Danzé, cette nouvelle rixe déclenchée par les canonniers fait déborder le vase. Passant par-dessus la tête des autorités militaires qui persistent à rester l'arme au pied, les élus locaux multiplient les courriers pour se plaindre des brigandages de la soldatesque qui terrorise le Cap. Le ministre de la Guerre est alerté, et enfin les choses bougent! Une compagnie de grenadiers est dépêchée de Quimper à Audierne pour prendre des mesures répressives contre les canonniers. Puis le général Meunier, supérieur hiérarchique des militaires en poste à Brest, prend des mesures drastiques contre les troupes indisciplinées : « J'ai donné ordre de suite que les deux compagnies qui les composent soient désarmées et conduites au fort de Concarneau, où elles seront détenues ainsi que leurs officiers, jusqu'à ce que, d'après les informations préliminaires faites, les coupables connus puissent être traduits devant le conseil de guerre de la division. »

C'est avec un immense soulagement que la population du Cap voit enfin les deux compagnies de canonniers, désarmées et encadrées par les grenadiers, prendre la direction de Concarneau. Mais l'accalmie ne durera pas, et cet heureux dénouement ne mettra pas un point final aux problèmes engendrés par la présence des militaires dans le Cap. Chaque semaine, une liste de doléances impératives atterrit sur le bureau des autorités audiernaises : un jour la troupe exige plus de pain, le lendemain plus de bois de chauffage, puis du vin, des lits, des couvertures, etc. alors que les Capistes eux-mêmes croupissent dans une misère noire et manquent de tout. Avant même la fin de cette année 1798, les municipaux d'Audierne, faisant à nouveau état d'un crime et de nombreux excès commis par les militaires en garnison, demandent que les contingents soient renouvelés tous les trois mois, « pour éviter qu'ils ne se lient avec la population. » Cet appel restera vain puisque, deux ans plus tard, de nombreux désordres continuent d'être signalés. Est-ce l'air tonique du Cap-Sizun qui excite ainsi les sens de nos canonniers? En décembre 1800, un groupe de soldats avinés cause du scandale en ville, insulte et frappe l'enseigne de vaisseau Passart, dont la corvette La Découverte fait escale dans le port. Emprisonnés, ils parviennent à défoncer la chambre de sûreté et à s'enfuir! Une fois de plus, excédé, le maire d'Audierne se plaint auprès du préfet, soulignant l'indiscipline de la troupe et le manque de surveillance. Et il confirme le souhait de voir renouveler plus régulièrement les effectifs pour éviter les liaisons des canonniers avec « certaines femmes faciles ».

Car le canonnier audiernais, s'il se montre violent avec le Capiste, salt en revanche faire le joli cœur avec <u>la</u> Capiste... Le « registre des déclarations de grossesse » ouvert par Delécluse, juge de paix de Pont-Croix, et tenu de 1792 à 1801, contient vingt sept déclarations de grossesses illégitimes. Les jeunes filles, parfois des épouses esseulées, y dénoncent généralement leur suborneur. Et l'on découvre que plusieurs de ces enfants de l'amour sont les fruits des ardeurs galantes des canonniers d'Audierne. De petits canonniers, ou en tout cas leurs descendants, courent-ils encore aujourd'hui dans le coin ? Eh oui, nos dossiers recèlent en effet quelques patronymes... Mais chut l D'abord nous ne sommes pas des qui disent, et puis ça n'intéresse personne, n'est-ce pas ?

Paul CORNEC





NAISSANCES

18,06,2010 : Loic JOLIVET 02.09.2010 : Ambre POULIQUEN

13,07,2010 : Giorgio LE MEUR-NICOLAS 14.10.2010 : Ilona JÉGOU

14,07,2010 : Cassandra CLAQUIN 08.11.2010: Maëlys LESOUALCH 15.07.2010 : Noé GUIDON BOÉYÉ 18.11.2010 : Maëllig LANCOU 16.07.2010 : Sévann MUTELLE 01.12.2010: Nvno CALVEZ

13.08.2010 : Léo GARGADENNEC ROSSI 13.12.2010 : Ely LE LAY

MARIAGES

05.06.2010 : Nicolas DERVAL et Agathe LÉLIAS 19.06.2010 : Stéphane QUIOC et Marine FABLE

26.06.2010 : Jean-Baptiste THOUVENIN et Gwenaelle BERRIET

17.06.2010 : Stéphane MAUGUIERE et Mathilde CONTY 04.08.2010 : Christophe EVENAT et Marie SCUILLER

14.08.2010 : Ronan KÉROMNÉS et Sylvie BATARD



DÉCÈS

03,06,2010 : Bernard COLIN 22.10.2010: Georgette GUILLOU 03.06.2010 : Clet MARZIN née KÉROUÉDAN

10.06.2010 : Mauricette AGUILÉ 29.10.2010: Victor CADIOU

née ROQUET 29.10.2010: Jean-Claude PERENNOU 17.06.2010 : Francis LE BERRE 01.11.2010: Otilio CASTRO-ROIBAL

21.06.2010 : Marie Josèphe LE ROUX 05.11.2010 : Maria KERVAREC

> née BIGOT née HUON

30.06.2010 : Liliane KERSAUDY 11.11.2010 : Odile MAUBRAS

16.11.2010 : Jean LE HÉNAFF 12.07.2010 : Marie RIVIER

née LE BIHAN-PENNANROS 22.11.2010 : Anne BERLIVET

15.07.2010 : Edouard CANTÉ née GUILLOUX

19.07.2010 : Solange MORVAN 23.11.2010 : Jacques VILLARD

née CARIOU 03.12.2010 : Séraphine CAMÉNEN

21.07.2010 : Marguerite KERVAREC née PERCHERIN

née PENNAMEN 05.12.2010: Robert BAUDOUIN

15.08.2010 : Simonne NOURRY 07.12.2010 : Jean Pierre LE COZ

née KÉRISIT 12.12.2010 : Eugénie LE GUELLEC 24.09.2010 : Henri DONNART née BRIANT

13.12.2010 : Henri COLIN 08.10.2010 : Agnès HÉLOU

15.12.2010 : Guillaume MARZIN née LAGADEC

09.10.2010 : Yves HUBER 16.12.2010 : Alain LE CORRE

12.10.2010 : Lucie LIGAVANT 23.12.2010 : Henri SAVINA







née PERROT

